

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Vetalgin 500 mg/ml solution injectable pour bovins, chevaux et porcs

2. Composition

Par ml :

Substance active :

Métamizole sodique monohydrate 500 mg

Excipients :

Alcool benzylique (E1519) 30 mg

3. Espèces cibles

Bovins, chevaux et porcs.



4. Indications d'utilisation

- Traitement de la douleur en cas de coliques.
- Maladies du système locomoteur (muscle, squelette).
- Affections accompagnées d'une hyperthermie et/ou de processus inflammatoires.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez des animaux atteints de maladies rénales et/ou hépatiques.
Ne pas utiliser chez des animaux atteints d'une dyshématopoïèse.
Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'excipient.

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :
L'injection par voie intraveineuse doit être appliquée lentement.

Gestation et lactation :
Peut être utilisé au cours de la gestation et lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :
L'administration simultanée d'inducteurs d'enzymes microsomaux hépatiques (p.ex. phénylbutazone, barbituriques) diminue la demi-vie du métamizole et dès lors la durée d'activité. Ne pas administrer simultanément avec d'autres NSAIDs ou des glucocorticostéroïdes. L'administration simultanée de neuroleptiques, principalement de dérivés de la phénothiazine, peut provoquer une hypothermie grave.

Surdosage :

L'utilisation prolongée de métamizole peut provoquer une dépression de la moelle osseuse (leucopénie, agranulocytose).

7. Effets indésirables

Bovins, chevaux, porcs

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Irritation gastro-intestinale, ulcère gastrique, trouble du tube digestif ¹ ; Saignements persistants, anomalies de la numération globulaire ; Nécrose papillaire ² ; Anaphylaxie.
---	---

¹ Lésion gastro-intestinale

² Du rein

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : Mail : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie intramusculaire (i.m.) ou voie intraveineuse (i.v.)

Doeldiersoort Espèce cible Tierart	Doses/Dosen <i>mg/kg Lichaamsgewicht</i> <i>mg/kg Poid vif</i> <i>mg/kg Körpergewicht</i>	Doses/Dosen <i>ml/100 kg dier</i> <i>ml/100 kg animal</i> <i>ml/100 kg Tier</i>	Gebruik Utilisation Anwendung
Rund* Bovins* Rind*	40 mg/kg	8 ml/100 kg	- i.m., i.v. - éénmalig/unique/einmalig
Paard Chevaux Pferd	40-50 mg/kg	8-10 ml/100 kg	- i.v. - éénmalig/unique/einmalig
Varken Porcs Schwein	15-50 mg/kg	3-10 ml/100 kg	- i.m. - éénmalig/unique/einmalig

* Le volume maximal à injecter est de 30 ml sur 1 site d'injection.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

L'injection par voie intraveineuse doit être appliquée lentement.

10. Temps d'attente

Ces temps d'attente sont valables pour une administration unique.

Doeldiersoort Espèce cible Tierart	Vlees en slachtafval Viande et abats Essbare Gewebe	Melk (<i>melkmalen</i>) Lait (<i>traïtes</i>) Milch (<i>Melkvorgänge</i>)
Rund/Bovins/Rind*	12 d/j/T	2 d/j/T (4)
Paard/Chevaux/Pferd	7 d/j/T	-
Varken/Porcs/Schwein	3 d/j/T	-

* Après administration de max. 30 ml sur 1 site d'injection.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V068171

Conditionnements :

Boîte en carton contenant un flacon de 100 ml.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Octobre 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Tél : + 32 (0)2 370 94 01

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet International GmbH, Feldstraße 1A, 85716 Unterschleißheim, Allemagne